

## DECISION

### OBJET : DELEGATIONS DE SIGNATURE DIRECTION GENERALE

La Directrice du Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey :

- VU** la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;
- VU** le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé ;
- VU** le décret n° 2010-259 du 11 mars 2010 modifiant le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU** l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique ;
- VU** l'arrêté en date du 27 mai 2019, nommant Madame Christine UNGERER, Directrice des Centres Hospitaliers de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Autun, Chagny, La Guiche - Mont Saint-Vincent, Toulon-sur-Arroux, EHPAD Epinac, EHPAD Couches ;
- VU** l'arrêté en date du 23 avril 2013, nommant Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Adjoint, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 4 mars 2020, nommant Monsieur Benoît RIBOT, Directeur Adjoint, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 17 septembre 2007, nommant Monsieur Frédéric DURRANC, Directeur Adjoint, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 25 novembre 2019, nommant Madame Maimouna AUDARD, Directrice Déléguée, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> novembre 2011, nommant Monsieur Eric TOQUE, Ingénieur en Chef, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2010, nommant Madame Valérie LAMASSE, Directrice des Soins, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> février 2019, nommant Madame Rachel DARMON, Cadre Supérieur de Santé, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012, nommant Madame Pascale LORIOT, Directrice des Soins, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 10 septembre 2015, nommant Monsieur Arnaud BARRAS, Cadre Supérieur de Santé, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 9 décembre 2002, nommant Madame Fabienne RAFFIN, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 15 octobre 2008, nommant Madame Nadine CANNARD, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 30 juin 2008, nommant Mademoiselle Virgine LE VEN, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 26 avril 2012, nommant Madame Sandrine PRÉFOT, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;

- VU** la décision en date du 7 juillet 2016, nommant Madame Nathalie JOASSARD, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016, nommant Monsieur Franck PLASSARD, Ingénieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> mars 2015, nommant Monsieur Stéphane KIRCHE, Ingénieur en Chef, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 3 mai 2019, nommant Monsieur Alexandre BENOIST, Ingénieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 2 août 2017, nommant Madame Isabelle CHARLES, Ingénieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2012, nommant Monsieur Christophe DARLET, Technicien Supérieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 31 octobre 2016, nommant Madame Virginie GENOT, Agent Administratif, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 21 août 2019 nommant Monsieur Hervé VAN DE KERCKHOVE, Directeur, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016, nommant Monsieur Benjamin MALOT, Ingénieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, nommant Monsieur Emmanuel CLAIRE, Technicien Supérieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, nommant Monsieur Gilles PLESSIS-COULLAUD, Technicien Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016, nommant Madame Cécile BADEY, Adjoint des Cadres Hospitaliers, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 26 septembre 2016, nommant Monsieur Grégory PROST, Technicien Supérieur Hospitalier, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 3 septembre 2018, nommant Madame Bénédicte FLAMBARD, Attachée d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 2 novembre 2018, nommant Monsieur Michael GRIVEL-BERTHIER, Attaché d'Administration Hospitalière, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 24 février 2020, nommant Madame Anaïs TRIVIER, Adjoint des Cadres, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 5 juillet 2017, nommant Monsieur Roland SLIMANI, Adjoint des Cadres Hospitaliers, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 18 janvier 2018, nommant Madame Karine LE GOFF, Adjoint des Cadres Hospitaliers, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 8 octobre 2015, nommant Madame Céline DELPERDANGE, Adjoint des Cadres Hospitaliers, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;
- VU** la décision en date du 9 mai 2005, nommant Madame Géraldine BORNET-COREGE, Adjoint Administratif, au Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey ;

*SSS*

## **DECIDE :**

### **ARTICLE 1ER : DELEGATION GENERALE**

---

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine UNGERER, Directrice du Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey, une délégation permanente est donnée à Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Délégué, à l'effet de signer au nom de la Directrice, tous actes, décisions, avis, notes de service et courriers internes ou externes à l'établissement.

En cas d'absence simultanée de Madame Christine UNGERER et de Monsieur Fabrice CORDIER, cette délégation est donnée au Directeur Adjoint désigné par la Directrice pour assurer l'intérim de la Direction Générale.

### **ARTICLE 2EME : DELEGATION EN QUALITE D'ORDONNATEUR**

---

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine UNGERER, Directrice du Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey, Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Délégué, est désigné en qualité d'Ordonnateur suppléant, à l'effet de signer au nom de l'Ordonnateur principal, tous actes, mandats et titres relevant des attributions de l'Ordonnateur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine UNGERER, Directrice du Centre Hospitalier Chalon-sur-Saône William Morey, et de Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Délégué, Monsieur Benoît RIBOT, Directeur Adjoint chargé de la Direction des Finances et de l'Analyse de Gestion, est désigné en qualité d'Ordonnateur suppléant, à l'effet de signer au nom de l'Ordonnateur principal, tous actes, mandats, et titres relevant des attributions de l'Ordonnateur, et en son absence, Madame Virginie LE VEN, Attachée d'Administration Hospitalière, et Madame Sandrine PRÉFOT, Attachée d'Administration Hospitalière, sont désignées en qualité d'Ordonnateurs suppléants.

### **ARTICLE 3EME : DELEGATION PARTICULIERE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES MEDICALES**

---

Une délégation est donnée à Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Délégué, à l'effet de signer au nom de la Directrice, toutes les correspondances se rapportant aux attributions de cette Direction et ayant trait à la collecte, à l'instruction ou à l'expédition des dossiers, pièces, attestations et certificats, courriers destinés aux autorités de tutelle. Il a délégation pour signer les décisions et contrats individuels des personnels médicaux lorsque ces actes relèvent des attributions de la Directrice.

En cas d'absence de Monsieur Fabrice CORDIER, cette délégation est confiée à Madame Céline DELPERDANGE, Adjoint des Cadres Hospitaliers, en qui concerne la gestion courante de la Direction des Affaires Médicales.

### **ARTICLE 4EME : DELEGATION PARTICULIERE DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

---

Une délégation est donnée à Monsieur Fabrice CORDIER, Directeur Délégué, à l'effet de signer au nom de la Directrice, toutes les correspondances se rapportant à la collecte ou à l'expédition de dossiers ou pièces liés à l'activité de la Direction, ainsi que les attestations ou certificats établis à partir d'informations de la compétence des services de sa Direction, les contrats à durée déterminée et indéterminée, les nominations, recrutements, avancements, notations, des stagiaires et titulaires, les décisions disciplinaires, les ordres de missions, les conventions de formation ou d'accueil de stagiaires, les courriers destinés aux autorités de tutelle, les notes de service et les décisions de licenciement.

En cas d'absence de Monsieur Fabrice CORDIER, cette délégation est confiée Madame Nadine CANNARD, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'exclusion des courriers destinés aux autorités de tutelle, des notes de service et des décisions de licenciement.

Madame Nadine CANNARD a par ailleurs délégation permanente pour signer les autorisations de congés (hors congés syndicaux) et les conventions de stage.

Madame Christine UNGERER est Présidente du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. Monsieur Fabrice CORDIER est désigné en qualité de Président Suppléant du CHSCT de l'établissement en cas d'empêchement de la Présidente.

#### **ARTICLE 5EME : DELEGATION PARTICULIERE DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ANALYSE DE GESTION**

Une délégation est donnée à Monsieur Benoît RIBOT, Directeur Adjoint chargé de la Direction des Finances et de l'Analyse de Gestion, à l'effet de signer au nom de la Directrice, toutes correspondances se rapportant aux attributions de sa Direction et ayant trait à la collecte, à l'instruction ou à l'expédition des dossiers, pièces, attestations et certificats, y compris pour la Dotation Non Affectée et le recours à la Ligne de Trésorerie, à l'exclusion des courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

En cas d'absence de Monsieur Benoît RIBOT, cette délégation est confiée à Madame Virginie LE VEN, Attachée d'Administration Hospitalière, et Madame Sandrine PRÉFOT, Attachée d'Administration Hospitalière, pour le secteur Finances et à Madame Nathalie JOASSARD, Attachée d'Administration Hospitalière, pour le secteur Admissions - Consultations.

En cas d'absence de Madame Nathalie JOASSARD, cette délégation est confiée à Monsieur Roland SLIMANI, Adjoint des Cadres Hospitaliers, et Madame Karine LE GOFF, Adjoint des Cadres Hospitaliers, pour le secteur Admissions - Consultations.

#### **ARTICLE 6EME : DELEGATION PARTICULIERE DE LA DIRECTION TECHNIQUE - SECURITE - DEVELOPPEMENT DURABLE**

Une délégation est donnée à Monsieur Eric TOQUE, Ingénieur en Chef, à l'effet de signer au nom de la Directrice tous les bons de commande et/ou ordres de service concernant les travaux, les correspondances, notes internes, consultations, appels à la concurrence, à l'exclusion des marchés, des conventions et des courriers destinés aux autorités de tutelle ainsi que les notes de service.

En cas d'absence de Monsieur TOQUE, cette délégation est confiée à Monsieur Franck PLASSARD, Ingénieur Hospitalier.

#### **ARTICLE 7EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**

Une délégation est donnée à Monsieur Frédéric DURRANC, Directeur Adjoint, à effet de signer, au nom de la Directrice :

##### Cellule des Marchés :

Les documents d'organisation du travail, les congés, autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les documents et courriers relatifs aux marchés publics à l'exclusion des actes d'engagement, des avenants et de leurs annexes.

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Madame Bénédicte FLAMBARD, Attachée d'Administration Hospitalière.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Madame Bénédicte FLAMBARD, cette délégation est confiée à Madame Cécile BADEY, Adjoint des Cadres Hospitaliers, et Madame Anaïs TRIVIER, Adjoint des Cadres Hospitaliers.

##### Service Achats :

Les documents d'organisation du travail, les congés, autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les engagements de dépenses (bons de commande, devis,...) et les bons de réception / procès-verbaux relatifs aux achats / location de fournitures et équipements hôteliers.

Les documents relatifs aux dons d'équipements hôteliers.

Les correspondances et les notes internes nécessaires au bon fonctionnement de son secteur à l'exception des courriers destinés aux autorités de contrôle et de tarification et des notes de service.

Les documents et courriers en lien avec sa mission de comptable matières.

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Madame Fabienne RAFFIN, Attachée d'Administration Hospitalière.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Madame Fabienne RAFFIN, cette délégation est confiée à Monsieur Michael GRIVEL-BERTHIER, Attaché d'Administration Hospitalière, pour les devis et les bons de commandes de classe 2 et 6.

#### Service Restauration :

Les documents d'organisation du travail, les congés, autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les bons de réception / procès-verbaux relatifs aux achats de denrées alimentaires.

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Monsieur Emmanuel CLAIRE, Technicien Supérieur Hospitalier.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Monsieur Emmanuel CLAIRE, cette délégation est confiée à Monsieur Gilles PLESSIS-COUILLAUD, Technicien Hospitalier.

#### Service Transport :

Les documents d'organisation du travail, les congés, autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les documents relatifs à la gestion des déchets (bordereau de suivi des déchets,...).

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Monsieur Grégory PROST, Technicien Supérieur Hospitalier.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Monsieur Grégory PROST, cette délégation est confiée à Madame Fabienne RAFFIN, Attachée d'Administration Hospitalière.

#### Service Lingerie :

Les documents d'organisation du travail, les congés et autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les bons de réception / procès-verbaux relatifs aux fournitures hôteliers.

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Monsieur Grégory PROST, Technicien Supérieur Hospitalier.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Monsieur Grégory PROST, cette délégation est confiée à Madame Fabienne RAFFIN, Attachée d'Administration Hospitalière.

#### Magasin Hôtelier :

Les documents d'organisation du travail, les congés et autorisations d'absence pour le personnel placé sous son autorité.

Les bons de réception / procès-verbaux relatifs aux fournitures et équipements hôteliers.

En cas d'absence de Monsieur Frédéric DURRANC, cette délégation est confiée à Monsieur Grégory PROST, Technicien Supérieur Hospitalier.

En cas d'absence simultanée de Monsieur Frédéric DURRANC et de Monsieur Grégory PROST, cette délégation est confiée à Madame Fabienne RAFFIN, Attachée d'Administration Hospitalière.

### **ARTICLE 8EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DES SOINS**

Une délégation est donnée à Madame Valérie LAMASSE, Coordonnateur Général des Soins, à l'effet de signer, au nom de la Directrice, toutes les correspondances se rapportant aux attributions de sa Direction, à l'exclusion des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

## **ARTICLE 9EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DE LA QUALITE - DU RISQUE ET DE LA CLIENTELE**

---

Une délégation est donnée à Madame Rachel DARMON, Cadre Supérieur de Santé, à l'effet de signer, au nom de la Directrice, toutes les correspondances se rapportant aux attributions de sa Direction, à l'exclusion des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

En cas d'absence de Monsieur Fabrice CORDIER et de Madame Rachel DARMON, cette délégation est confiée à Madame Géraldine BORNET-COREGE, Adjoint Administratif, en qui concerne la gestion courante des dossiers « Clientèle ».

## **ARTICLE 10EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION**

---

Une délégation est donnée à Monsieur Hervé VAN DE KERCKHOVE, Directeur, à l'effet de signer au nom de la Directrice les bons de commande relatifs aux achats de matériel informatique et à leur maintenance, les procès-verbaux de réception de matériels, les contrats, les correspondances, les notes internes, les consultations, les appels à la concurrence, à l'exclusion des marchés, des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

En cas d'absence de Monsieur Hervé VAN DE KERCKHOVE, la signature est assurée par Monsieur Benjamin MALOT, Ingénieur Hospitalier.

## **ARTICLE 11EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE L'INGENIERIE BIOMEDICALE DE TERRITOIRE**

---

Une délégation est donnée à Monsieur Stéphane KIRCHE, Ingénieur en Chef, à l'effet de signer au nom de la Directrice :

les bons de commande selon le détail ci-après des comptes :

- pour les comptes de classe INVESTISSEMENT, H 215410, signature de Stéphane KIRCHE, Alexandre BENOIST, Isabelle CHARLES.

- pour les comptes de classe EXPLOITATION pour les contrats de maintenance : H 6151621 - H 613581 et H 628881, signature de Stéphane KIRCHE, Alexandre BENOIST, Christophe DARLET, Isabelle CHARLES.

- pour les comptes de classe EXPLOITATION : H 615151 - H 602631 - signature de Stéphane KIRCHE, Alexandre BENOIST, en leurs absences signature de Christophe DARLET, Isabelle CHARLES ou signature de Virginie GENOT jusqu'à 1 000 € H.T..

les procès-verbaux de réception des équipements médicaux, les contrats, les correspondances, les notes internes, les consultations, les appels à la concurrence, à l'exclusion des marchés, des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

En cas d'absence de Monsieur Stéphane KIRCHE, cette délégation est confiée à Monsieur Alexandre BENOIST, Ingénieur Hospitalier.

## **ARTICLE 12EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DE L'EHPAD**

---

Une délégation est donnée à Madame Maimouna AUDARD, Directrice Déléguée, à l'effet de signer, au nom de la Directrice toutes les correspondances se rapportant aux attributions de sa Direction, dont les contrats de séjour des résidents, à l'exclusion des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service.

Une délégation est donnée à Madame Maimouna AUDARD pour représenter la Directrice lors des audiences devant le Juge des Affaires Familiales et le Juge des Tuelles du Tribunal de Grande Instance concernant les résidents de l'EHPAD.

## **ARTICLE 13EME : DELEGATION PARTICULIERE A LA DIRECTION DE L'IFSI-IFAS DU CHALONNAIS**

---

Une délégation est donnée à Madame Pascale LORIOT, Directrice des Soins, à l'effet de signer, au nom de la Directrice, pour ce qui concerne les affaires courantes de l'IFSI-IFAS du Chalonnais à l'exclusion des marchés, des conventions et courriers destinés aux autorités de tutelle et des notes de service. En cas d'absence, la signature est assurée par Monsieur Arnaud BARRAS, Cadre Supérieur de Santé.

## **ARTICLE 14EME**

---

La présente décision annule et remplace toutes les décisions antérieures en la matière.

## **ARTICLE 15EME**

---

Monsieur Fabrice CORDIER, Monsieur Benoît RIBOT, Monsieur Frédéric DURRANC, Madame Valérie LAMASSE, Madame Rachel DARMON, Monsieur Hervé VAN DE KERCKHOVE, Monsieur Stéphane KIRCHE, Monsieur Eric TOQUE, Madame Maimouna AUDARD, Madame Pascale LORIOT sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera notifiée pour information à :

- { Monsieur PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône ;
- { Monsieur le Trésorier Principal ;
- { Et aux personnes qu'elle vise expressément.

Fait à Chalon sur Saône, le 16 juin 2020

Christine UNGERER  
Directrice,

